

Nouvelles attaques contre la Campagne BDS France Montpellier

Communiqué

Cible de 12 PV de la police municipale et 8 fois auditionné en 2018 pour « Occupation illégale de l'espace public » (Stands BDS place de la comédie), José-Luis Moraguès est à nouveau convoqué le mercredi 5 février 2020 à 10h en vue d'une audition libre. « Il est soupçonné d'avoir commis ou tenté de commettre l'infraction *d'incitation à la violence sur personnes depositaires de l'autorité publique, occupation totale ou partielle du domaine public, provocation publique à la discrimination raciale, injure publique et provocation à la haine* ».

Informations prises, ces chefs d'inculpations correspondraient à trois plaintes distinctes lors de trois événements qui ne justifient en rien de telles inculpations :

- [Une action à FR3 contre l'Eurovision à Tel Aviv](#). Action du 28 janvier 2019, au cours de laquelle une délégation de BDS France Montpellier a été reçue quasi cordialement près de 40mn par le rédacteur en chef et qui a donné lieu à une brève dans le JT du soir.
- [Un rassemblement](#) (déclaré en préfecture) le 12 janvier place de la Comédie durant lequel une centaine de Gilets jaunes appelés par BDS Montpellier ont permis, par leur simple présence et sans aucun incident, l'installation du stand BDS que la police municipale refusait.
- [Un rassemblement](#) (déclaré en préfecture) le 9 mars 2019 place de la Comédie qui a vu le passage furtif de Mme Perla Danan, présidente du CRIF Languedoc-Roussillon également conseillère municipale et Métropole (majorité

P. Saurel) qui s'est fait poliment interpeller.

Voici l'extrait intégral avec la présidente du CRIF :

SOLIDARITÉ CONTRE LA RÉPRESSION JUDICIAIRE

**CONTRE LA RÉPRESSION ET POUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION DE BDS
FRANCE MONTPELLIER**

**RASSEMBLEMENT LE MERCREDI 5 FÉVRIER
2020 À PARTIR DE 9H30**

COMMISSARIAT CENTRAL

206 rue du Comté de Melgueil

comitebdsfrance34@gmail.com